

N°	ACTIVITE	R = RESPONSABILITE P=Participe					OBSERVATION	BUDGET ESTIMATIF FOURNITURES, € HT	Prédé- cesseur	ECHEANCE
		ACSC	SAO	ANIMATEUR	USAGERS VOLONTAIRES	BENEVOLES (PAT)				
1	PREPARATION									
11	Valider le Concept d'emploi et la Charte	R	R	P	P	P	Documents approuvés déjà par Collectif Germain Nouveau, ACSC, SAO et Médecins du Monde.		/	
12	Confirmer que les productions du jardin pourront être servies au réfectoire	R					ACSC confirme l'autorisation (réglementation, aspect sanitaire...). Prélèvements de sol par bénévole Damien H., analyses par ALControl, 500 €HT environ.		/	15/11/2015
13	Valider le Design			R	P	P	L'animateur associe les Usagers bénévoles pressentis, organise une rencontre avec PAT ; les besoins et attentes des Usagers sont exprimés et pris en compte.			29/10/2015
14	Valider le Plan de déroulement	R	R	P		P	Le présent document.			29/10/2015
15	Mobiliser les Usagers volontaires			R	P	P	L'Animateur définit pour les Usagers volontaires et pour les Bénévoles : -les dates des chantiers d'aménagement, -les horaires réguliers de présence requise ensuite au Jardin.		11 à 14	29/10/2015
16	Mobiliser les Bénévoles					R	Sur la base des dates et des horaires définis.		15	15/11/2015
17	Enregistrer et assurer les Usagers volontaires et les Bénévoles	R					ACSC fait connaître les conditions d'assurance des Usagers volontaires et des Bénévoles pour leurs activités au jardin.		14,15,16	Avant les chantiers
1R	Revue de fin de conception	R	P	P	P	P	La revue confirme que toutes les conditions sont réunies et que le plan est prêt pour passer à l'aménagement : disponibilité des moyens (amendements de sol, paillage, outils) et des personnes aux dates convenues à l'avance.		1 à 17	15/11/2015
2	AMENAGEMENT									
21	Préparer le sol, poser les drains, aménager les buttes et les circulations, pailler (bâche tissée prêtée 2 mois par Gilles M.), disposer du broyat			R	P	P	4 chantiers annoncés pour min. 8 personnes, chaque chantier précédé d'une formation par PAT en salle de Médecins du Monde.	Environ 80 € TTC pour les drains, à définir.	21	oct-15
22	Concevoir, acquérir, livrer, installer le système de goutte à goutte programmé, mettre en place les tuyaux. Former les Usagers volontaires pour l'usage et l'entretien.			P	P	R	Don de Gilles M. pour matériel et main-d'œuvre (CESU entre Gilles M. et Stéphane C.). Une fois installé le système passe sous propriété et responsabilité ACSC.	Environ 800 € TTC	21,22	oct-15
23	{Semer ou repiquer pour automne/hiver}						{Semis d'engrais verts, repiquage fleurs si encore possible en 2015}		22,23	{oct-15}
24	Concevoir,réaliser, installer clôture légère, portillon, panneau et tableau, chassiss à semis			R	P	P	Bénévoles proposent, ACSC, SAO et Animateur valident, Bénévoles fabriquent, Animateur et Usagers volontaires installent.	Environ 100 € TTC, à définir.	1R	nov-15

25	Acquérir, installer composteur	R		P		P	Composteur obtenu auprès de la CPA par le SAO ou l'ACSC ?	Environ 10 € TTC à confirmer (CPA prend en charge l'essentiel du coût)	1R	nov-15
26	Définir le plan de culture	R		P	P	P	Formation PAT en salle de Médecins du Monde		1R	nov-15
27	Rédiger le règlement	P	P	R	P	P	Le règlement définit le fonctionnement quotidien du jardin (qui fait quoi quand comment)		1R	déc-15
3	UTILISATION									
31	Commander les graines et les plants à l'avance	R	P	P		P	SAO finance ces achats. Possibilité de rejoindre la commande groupée PAT pour les plants, commande mise au point en janvier pour 3 livraisons dans l'année. Graines acquises en jardinerie.	Environ 100 € TTC pour une année		Fin janvier chaque année
32	Semer, planter, cultiver, récolter			R	P	P	PAT apporte les plantes compagnes. Fruitiers, fruits rouges, vigne et bambous à définir	Environ 100 € TTC pour fruitiers, fruits rouges, bambous, à définir.		Selon plan de culture
33	Mettre à jour les informations sur le tableau			R			Le tableau indique à l'avance les activités au jardin.			
3R	Inaugurer le Jardin Nouveau	P	P	R	P	P	Dès que les premières cultures sont bien visibles.			Vers mai 2016
34	Régler facture d'eau		R				SAO finance la consommation d'eau du jardin.			
35	Entretien, réparer les structures, équipements, renouveler les outillages et les consommables			R			ACSC et SAO prennent en charge les dépenses de la phase Utilisation.	Environ 100 € TTC par an.		
36	Conseiller, former à la Permaculture			R		P	PAT peut intervenir ponctuellement pour des formations, conseils, prêts de documentation.			
4	RETRAIT									
41	Récupérer ce qui peut l'être	R				P	PAT est invité à récupérer le goutte à goutte pour d'autres jardins.			
42	Démonter structures, remettre en état.	R					ACSC et SAO prennent en charge les dépenses de la phase Retrait.			